



128 Boulevard Blanqui
75013 Paris
Tél, 01 40 79 50 00
Fax 01 44 08 69 40

Paris, le 08 mars 2013

Sébastien SIHR
Secrétaire général

A

Monsieur Vincent PEILLON
Ministre de l'Education Nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

Un certain nombre de nouveaux dispositifs tels que le « plus de maîtres que de classes », la scolarisation des moins de trois ans, la liaison école-collège, vont se déployer à la rentrée prochaine dans les écoles, ou sont d'ores et déjà lancés, comme c'est le cas des emplois d'avenir professeur. De plus, l'exploitation des évaluations CE1 et CM2 devrait être privilégiée au niveau des écoles et permettre de nouvelles réflexions collectives des équipes enseignantes.

Pour pouvoir prendre tout leur sens et répondre aux objectifs qui leur sont fixés, ces mesures demandent un travail sérieux, approfondi, d'élaboration et de concertation aux équipes enseignantes qui ont ou auront à les faire vivre sur le terrain.

Or, et si nous notons les premières évolutions des obligations de service des enseignants des écoles définies par la circulaire relative à l'organisation des 108 heures, celles-ci n'entreront en vigueur, elles-aussi, qu'à la rentrée prochaine. Pourtant, c'est dès aujourd'hui, qu'afin d'assurer la réussite de ces nouveaux dispositifs, le travail de conception et de préparation doit commencer.

C'est pourquoi Monsieur le Ministre, je vous demande que puisse être dégagé dès maintenant, notamment sur les heures d'aide personnalisée, le temps nécessaire à la réflexion et la concertation des équipes d'écoles chargées de leur mise en œuvre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Sébastien SIHR

